

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Mise à jour
Juin 2021

SECTEUR COLLÉGIAL

RÈGLEMENTS
SPÉCIFIQUES

BADMINTON «Division 1»

Article 0 LES RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

- × Les règlements de secteur du RSEQ ;
- × Les règlements de Badminton Québec ;
- × Les règlements des championnats provinciaux du RSEQ.

Article 1 LES RÈGLES DE JEU

Les règles de jeu en vigueur seront celles de la Fédération de badminton du Québec, édition la plus récente, sauf pour les articles suivants :

1.1 Volant officiel

Le volant officiel du RSEQ est le Yonex mavis 350.

Le RSEQ accepte également le volant de plume sous certaines conditions :

- 1- Si les opposants désirent unanimement utiliser le volant de plume.
- 2- Les volants de plume doivent être fournis par les joueurs.

En cas de désaccord, le volant YONEX MAVIS 350 demeure le volant officiel.

Application : Pour le volet « par équipe », ce sont les entraîneurs qui, en complétant la feuille des affrontements, déterminent/annoncent quel volant sera utilisé pour chaque joueur. Seules les sélections identiques pourront jouer avec un volant de plume.

Pour le volet « individuel », le volant désiré devra être indiqué sur le formulaire d'inscription pour chaque athlète. Seules les sélections identiques pourront jouer avec un volant de plume.

1.2 Échauffement

Le responsable du tournoi déterminera le temps d'échauffement qu'il juge approprié pour le bon déroulement du tournoi. Un maximum de trois minutes est alloué pour l'échauffement avant un match.

1.3 Arbitrage

En cas d'absence d'arbitre, les entraîneurs ou les assistants entraîneurs pourront agir en tant qu'arbitre.

Article 2 **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

2.1 Un collègue ne peut inscrire qu'une équipe dans la ligue.

2.2 Composition d'une équipe pour les tournois par équipe (voir article 5.1)

2.3 Composition d'une équipe pour les tournois individuels (voir article 6.1)

Article 3 **ÉPREUVES / CLASSE / RETARD**

3.1 Épreuves

Simple féminin - simple masculin
Double féminin - double masculin - double mixte

3.2 Classe

Classe unique «collégiale».

3.3 Retard / absence

Un retard ou absence après 3 appels du responsable du tournoi entraîne une défaite par forfait de la partie.

Article 4 **CLASSEMENT CUMULATIF ET MÉRITES SPORTIFS**

4.1 Un classement cumulatif individuel et un classement cumulatif par équipe seront mis à jour après chaque tournoi.

4.2 Mérites sportifs

Individuel

Aucun mérite

Par équipe

Une bannière par équipe sera remise à l'équipe championne de la saison régulière. Aucune médaille.

Article 5 TOURNOIS PAR ÉQUIPE

5.1 Composition d'une équipe et limite de participation

Une équipe est formée d'un nombre illimité de joueurs et de joueuses. Pour chaque rencontre l'alignement est composé de 7 garçons et 4 filles. Les joueurs et les joueuses sont répartis comme suit pour chacune des rencontres d'un tournoi :

Deux simples masculins (SM1, SM2)
Un simple féminin (SF)
Un double féminin (DF)
Deux doubles masculins (DM1, DM2)
Un double mixte (DX)

Limite de participation :

Féminine : 1 catégorie
Masculine : 1 catégorie

5.2 Équipe incomplète

5.2.1 Pour débiter un tournoi

Le nombre minimum d'athlètes requis pour débiter une rencontre est :

- 6 garçons et de 4 filles cependant la partie simple masculin # 2 (SM2) sera perdue par défaut.
- 7 garçons et de 3 filles cependant la partie simple féminin (SF) sera perdue par défaut.

Une équipe ayant 2 joueurs en moins est considérée incomplète et perd la rencontre par défaut.

5.2.2 Pendant un tournoi

Lorsqu'une équipe devient incomplète pendant un tournoi celle-ci pourra terminer le tournoi sans causer de forfait pour la rencontre et conserver les points accumulés lors des rencontres. Elle perdra par forfait chaque partie où elle ne pourra présenter de joueurs.

5.3 Inscriptions

Les collèges doivent présenter une liste de tous les joueurs susceptibles de prendre part au tournoi par équipe afin de permettre le semage des participants.

Une liste par session sera demandée par le responsable de la ligue et sera fournie aux autres entraîneurs avant la compétition.

Les joueurs doivent être présentés par sexe et par ordre de calibre, en simple et en double, du plus fort au plus faible selon la bonne foi de l'entraîneur.

Le classement des doubles masculins doit résulter de l'addition du positionnement des joueurs selon le classement présenté. Le plus petit total sera le double le mieux classé. En cas d'égalité, le double qui aligne le joueur le mieux classé sera considéré « double #1 ».

Tout collègue conserve le droit d'ajouter à sa liste tout joueur éligible lors de la réunion des entraîneurs.

5.4 Alignement

Pour chacune des rencontres le formulaire d'alignement signé par l'entraîneur chef doit être déposé **15 minutes** avant le début de celles-ci. Dépassé ce délai, l'alignement précédent prévaudra. Le responsable ne fera qu'un seul rappel aux entraîneurs.

5.5 Substitution

Après le dépôt des alignements aucune substitution n'est permise sauf s'il y a blessure lors de l'échauffement. Un joueur ne peut être remplacé que par un joueur plus faible sur le document fourni pour l'inscription et inscrit sur l'alignement déposé avant la rencontre.

5.6 Forme de compétition

Calendrier de trois tournois (2 compétitions régulières et 1 championnat*) rotation complète à chaque tournoi.

*Pour les équipes classées

5.6.1 Horaire

Deux patrons d'horaire seront préparées où l'ordre des rencontres sera différent. En saison régulière, les deux meilleures équipes semées s'affronteront toujours lors de la dernière partie de la journée.

5.6.2 Ordre des matchs

L'ordre des sept (7) parties est déterminé en alternance par les entraîneurs au début de la rencontre. Un tirage au sort entre les entraîneurs identifiera quelle équipe aura le premier choix.

5.7 Temps mort

Un temps mort d'une (1) minute à 11 points et de deux (2) minutes entre les manches est alloué à l'entraîneur, et ce, pour toutes les catégories.

5.8 Participation

La participation d'un joueur est compilé s'il est inscrit et présent sur l'alignement déposé par l'entraîneur lors d'une rencontre.

5.9 Classement

L'équipe gagnante d'une rencontre sera celle qui remportera le plus de parties (4 de 7).

5.10 Bris d'égalité

Le bris d'égalité se fera selon les critères suivants, dans l'ordre :

- 1- Le plus grand nombre de parties remportées entre les équipes à égalité
- 2- Le quotient point pour/ point contre le plus élevé
- 3- Une partie de barrage entre les deux collègues (tirage au sort de la partie selon le dernier alignement déposé)

Article 6 **TOURNOIS INDIVIDUELS**

6.1 Liste des épreuves et système de pointage

Simple masculin et féminin, doubles féminin, masculin et mixte : 2 de 3 sets de 21 points, avec prolongations.

6.2 Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir **par courriel** (dave_woods44@hotmail.com) auprès du responsable de la ligue le mercredi précédant le tournoi. Le formulaire d'inscription vous parviendra par le responsable de la ligue. Les inscriptions doivent être présentées par épreuves et par ordre de calibre du plus fort au plus faible.

6.3 Semage

Le semage se fera par le responsable de la ligue pour le premier tournoi en simple et en double. Pour les deuxièmes tournois, les résultats des premiers tournois permettront de semer les joueurs/équipes.

6.4 Formules des compétitions

Les formules des tournois individuels utilisées seront : En sections (pools) pour les préliminaires et par tableau (à la ronde) pour les éliminatoires.

6.5 Système de pointage

6.5.1 - Les résultats détaillés de la compétition et le classement individuel seront en ligne dans les jours suivants la compétition à l'adresse suivante : <http://rseq.ca/sports/badminton/collegial/division-1/nord-est/centre-du-qu%C3%A9bec/> De plus, le responsable de la ligue transférera les résultats et classements aux responsables des collèges et entraîneurs en chef.

6.5.2 - Le classement est déterminé en fonction des résultats dans les éliminatoires et préliminaires. Le gagnant de la finale du niveau 1 aura 25 points, le finaliste en aura 23, les demi-finalistes 21, quart-de-finalistes auront 19 etc. Les points sont distribués jusqu'au dernier joueur ayant remporté une partie dans le niveau 1 avant n'importe quel joueur de niveau 2. Après distribution des points dans le niveau 1, le classement ne tient compte que des joueurs classés dans les éliminatoires du 2e niveau.

Exemple :

Position	Pointage
1 ^{er} / Gagnant niveau 1	25
2 ^e / Finaliste niveau 1	23
3 ^e -4 ^e / Demi-finalistes niv. 1	21
5 ^e à 8 ^e / Quart-de-finalistes niv. 1	19
9 ^e à 16 ^e / Huitième de finalistes niv. 1	17
17 ^e à 20 ^e Joueurs de niv. 1 ayant remporté 2 parties dans leur section sans jouer dans les éliminatoires	15
20 ^e à 22 ^e Joueurs de niv. 1 ayant remporté 1 partie dans leur section sans jouer dans les éliminatoires	13
23 ^e / Gagnant niveau 2	12
24 ^e / Finaliste niveau 2	10
25 ^e -26 ^e / Demi-finalistes niv. 2	8
27 ^e -30 ^e / Quart-de-finalistes niv. 2	6

6.7 Temps mort

Un temps mort d'une (1) minute à 11 points et de deux (2) minutes entre les manches est alloué à l'entraîneur, et ce, pour toutes les catégories.

6.8 Mérite individuel et classement cumulatif

6.8.1 Aucun mérite sportif.

6.8.2 Le classement cumulatif est déterminé par les résultats et pointages obtenus lors des tournois individuels. Le calcul se fait à partir de la moyenne des points obtenus lors des trois meilleurs tournois dans deux des trois épreuves pouvant être jouées.

Exemple de résultats :

	Tournoi 1	Tournoi 2		Tournoi 3	Tournoi 4	
Joueur	SM	DM	DX	SM	DM	DX
1	25	23	21	25	21	21
2	19	25	N/A	21	25	N/A
3	21	25	19	19	25	N/A
4	21	21	21	19	23	23
5	23	23	N/A	N/A	N/A	N/A

Exemple de classement

	Tournoi 1	Tournoi 2		Tournoi 3	Tournoi 4		Moyenne
Position	SM	DM	DX	SM	DM	DX	
1	25 (oui)	23 (oui)		25 (oui)			24.3333
2		25 (oui)		21 (oui)	25 (oui)		23.6666
3	21 (oui)	25 (oui)			25 (oui)		23.6666
4	21 (oui)		21 (oui)		23 (oui)	23 non même tournoi	21.6666
5	23 (oui)	23 (oui)					15.3333

6.8.2 Égalité : le bris d'égalité sera fait comme suit :

1. Le nombre de tournois participés;
2. Le nombre de tournois remportés ;
3. Le nombre de rondes éliminatoires participées;
4. Le résultat des matchs entre les joueurs impliqués;

Article 7 CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL

7.1 Admissibilité au championnat

Pour pouvoir participer au championnat régional, un joueur devra avoir participé à 50 % des tournois réguliers.

Un étudiant arrivant en 2^e session doit participer à 66 % des compétitions de cette session.

Pour le contrôle de l'admissibilités au volet individuel, un joueur doit être inscrit sur l'alignement officiel et présent le jour du tournoi. La participation des substituts inactifs sera comptabilisée seulement lors des tournois par équipe.

Note : Les joueurs doivent porter les couleurs de leur collège (chandail).

7.2 Formule :

Tous les joueurs qui respectent la réglementation administrative (article 8.4) ont accès au championnat régional. Le responsable de la ligue est la seule personne qui peut valider les inscriptions officielles.

7.3 Participation

Un joueur participe à une **seule épreuve** lors du championnat régional.

De plus, un maximum de **dix (10) joueurs masculins** sont admissibles lors du championnat régional individuel.

7.4 Formule d'inscription

Les inscriptions doivent parvenir **par courriel** (dave_woods44@hotmail.com) auprès du responsable de la ligue le mercredi précédant le tournoi. Le formulaire d'inscription vous parviendra par le responsable de la ligue. Les inscriptions doivent être présentées par épreuves et par ordre de calibre du plus fort au plus faible.

7.4.1 Réunion

Une réunion des entraîneurs sera tenue afin de préparer les inscriptions par catégorie en vue du championnat régional. Cette réunion se fera lors de la dernière compétition de la saison régulière, avant le championnat.

7.5 Semage

Le semage des joueurs et des équipes se fera lors de la réunion préparatoire au championnat.

7.6 Forme de tournoi

Les formules de compétition seront déterminées selon le nombre d'inscriptions reçues (ex. élimination simple ou rotation) avec finales or et bronze. **Chaque participant jouera un minimum de 3 parties.**

Article 8 CHAMPIONNAT RÉGIONAL PAR ÉQUIPE

- 8.1 Composition d'une rencontre
Pour chaque rencontre sept (7) parties seront jouées, la répartition de ces parties par catégories sera la suivante :
Simple féminin (1)
Simple masculin (2)
Double féminin (1)
Double masculin (2)
Double mixte (1)
- 8.2 Composition d'une équipe
Une équipe doit être composée d'un minimum de six (7) garçons et de quatre (4) filles pour jouer une rencontre.
- 8.3 Limite de participation
Masculine : 1 catégorie
Féminine : 1 catégorie
- 8.4 Formule du championnat
L'équipe qui termine première au classement général de la saison régulière se classe directement pour le championnat Nord-Est (CQ #1). Les positions 2 et 3 de la saison régulière s'affronte lors d'une partie demie-finale disputée sous la même formule que celle du championnat provincial (4 de 7).

Représentation au championnat de la conférence nord-est et au championnat provincial :

Individuel : La ligue CQ délèguera 3 joueurs ou 3 équipes (SF – DF – DX) ou 4 joueurs ou 4 équipes (SM – DM) par catégorie au championnat provincial à la suite du championnat régional.

Par équipe : Le championnat régional classera deux équipes pour le championnat Nord-Est. Le collègue gagnant de la finale se méritera la place CQ-1 et le collègue finaliste CQ-2.